



L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT, AU CŒUR DU DÉFI FRANÇAIS

Les Entreprises du Médicament s'adressent
aux candidat(e)s à la présidence de la République

FRANCE
2012 - 2017

Les 4 propositions des Entreprises du Médicament pour relever le défi français

PROGRÈS THÉRAPEUTIQUE

- 1 Développer une politique de coopération scientifique entre recherche publique et recherche privée.

DYNAMISME ÉCONOMIQUE

- 2 Soutenir la production industrielle en France, en réussissant la mutation de la production pharmaceutique et le développement des biotechnologies.

COHÉRENCE STRATÉGIQUE

- 3 Garantir la cohérence entre politique de régulation du médicament et politique d'attractivité.

CONFIANCE PARTAGÉE

- 4 Impliquer tous les acteurs et travailler ensemble pour un « juste usage » du médicament.

Madame, Monsieur,

Les Français seront bientôt appelés à élire leur prochain président de la République. Jamais sans doute les enjeux économiques, sociaux et industriels n'ont été aussi lourds qu'à l'occasion de cette élection.

Présentes sur le front de la recherche médicale, de l'emploi des jeunes et de la vitalité industrielle du pays, les entreprises du médicament abordent cette échéance électorale dans un esprit de responsabilité et une volonté de progrès.

Lettre ouverte aux candidat(e)s à la présidence de la République



par Christian Lajoux
Président du Leem
Les Entreprises du Médicament

Après une année 2011 marquée par le scandale du Mediator et par la mise en cause de notre système d'évaluation, il nous faut ouvrir une nouvelle page dans l'histoire du médicament en France. Les patients peuvent compter sur nous pour tirer tous les enseignements de cette crise, et tenir nos engagements dans la recherche et la production de nouveaux traitements, avec une sécurité et une efficacité maximales.

Avec l'ensemble des acteurs du système de santé, avec les citoyens eux-mêmes et les représentants des patients, nos entreprises et leurs collaborateurs veulent participer au développement d'une France reconnue pour ses atouts industriels et scientifiques.

Notre pays est mondialement réputé pour son engagement dans la recherche et la production de médicaments. Il s'illustre dans une industrie pharmaceutique profondément ancrée dans les régions, depuis les centres de R&D, partenaires de la recherche publique, jusqu'aux sites de production et de distribution.

Ce capital intellectuel et technologique est précieux. Il repose sur notre volonté collective de perpétuer la politique d'attractivité et de dialogue qui a permis de faire de la France une puissance de premier plan dans le domaine du progrès médical.

Dans quelques semaines, vous aurez peut-être la lourde responsabilité de diriger notre pays et de lui dessiner de nouvelles perspectives. Il vous appartiendra alors d'arrêter les décisions qui permettront à la France de demeurer un acteur mondial du progrès thérapeutique, et un exemple en matière de sécurité des patients. Il dépendra de vous que le dialogue conventionnel et la vision partagée des enjeux industriels demeurent les instruments privilégiés de la politique du médicament. Il vous reviendra, enfin, de montrer au reste du monde que notre pays veut continuer à cultiver les conditions de l'excellence scientifique et médicale, de la croissance industrielle et de l'emploi.

Les 300 entreprises du médicament opérant en France et leurs 104 000 collaborateurs comptent sur vous pour porter cette ambition.

Relever le défi de l'innovation et de la sécurité

Le médicament est un produit de haute technologie, conçu pour apporter un progrès thérapeutique continu aux malades et à la communauté des soignants, tout en limitant le plus possible ses risques.

Ainsi les vaccins, dont la France est un acteur mondial de premier plan, préviennent-ils un nombre croissant de maladies mortelles ou aux séquelles graves. Les antirétroviraux contre le sida, les interférons contre l'hépatite C, les immunosuppresseurs dans l'accompagnement des greffes... tous ces médicaments redonnent aux malades des perspectives dont ils étaient privés.

Mais les besoins médicaux non couverts restent considérables, à l'exemple de la maladie d'Alzheimer, des nouvelles maladies infectieuses et inflammatoires. La recherche dans ces domaines est en évolution permanente et rapide. Les nouvelles technologies liées à l'informatique, la meilleure connaissance du génome humain, nous permettent aujourd'hui d'entrer dans l'ère d'une médecine individualisée, qui repose à la fois sur le recours à la génétique et aux cellules souches, sur de nouvelles approches chirurgicales, sur les progrès du diagnostic et des dispositifs médicaux. Lié à l'utilisation de tests prédictifs, le médicament devient un maillon essentiel d'une solution globale de soins.

Pour relever ces défis et remporter la bataille de l'innovation, des coopérations efficaces doivent être tissées entre acteurs du public et du privé, entre chercheurs de différentes disciplines.

Notre pays dispose d'une expertise scientifique de haut niveau, de médecins cliniciens d'une très grande compétence, de chercheurs industriels réputés. Il nous faut cultiver ces atouts dans une démarche de collaboration visant des objectifs ciblés.



« De nombreuses maladies, notamment neurologiques, s'accompagnent d'un risque important de désocialisation pour le patient. Les attentes sont énormes en termes de bénéfice thérapeutique. »

Marie-Laure Pochon
Présidente de Lundbeck France,
Vice-Présidente exécutive de Lundbeck Monde

NOTRE PROPOSITION

Développer une politique de coopération scientifique entre recherche publique et recherche privée

- Accroître la place de la France en Europe dans la réalisation d'essais cliniques, par la mise en place d'un programme partenarial de développement des essais cliniques sur cinq ans.
- Définir les priorités d'investissements de recherche sur les grands enjeux de santé publique (lutte contre le cancer, le sida, les maladies inflammatoires et génétiques...).
- Prendre les initiatives contribuant à l'émergence d'une véritable « Europe de la recherche » en développant la recherche dans les domaines où les initiatives nationales sont insuffisantes (antibiothérapie, pathologies du vieillissement...).
- Faciliter et renforcer le maillage entre les petites entreprises de biotechnologies et les grandes entreprises, au sein des pôles de compétitivité.

« Si elle veut jouer un rôle moteur en Europe, la France doit soutenir la filière des biotechnologies en santé, et favoriser les recherches sur les tests prédictifs. Plus qu'un avantage compétitif pour le pays, cela représente de grands espoirs pour les patients. »

Pierre-Henry Longerey
Président de Merck Serono France



PROGRÈS

- 24 % : c'est la diminution en 25 ans du risque de mourir d'un cancer (InVS, 2008)
- 50 % : c'est la diminution en 10 ans de la mortalité après un infarctus du myocarde (HAS, 2009)
- 3 000 000 : c'est le nombre de vies sauvées chaque année dans le monde par la vaccination (OMS, 2010)

LE DÉFI POUR L'EMPLOI

Attirer les talents vers les sciences de la vie

La recherche a considérablement évolué en moins de 10 ans. Le médicament – biologique et chimique – est un concentré de connaissances et de technologies. Il est à la croisée de multiples disciplines et métiers. Cette tendance va s'accroître, et c'est aujourd'hui qu'il faut s'y préparer.

Offrir des débouchés aux jeunes scientifiques français

- Renforcer les politiques d'incitation à la formation et à l'emploi des jeunes (apprentissage, alternance, doctorat, post-doctorat).
- Miser sur les nouvelles compétences requises en recherche et en production biotechnologique : biologie des systèmes, pharmaco-épidémiologie, pharmaco-génomique, mathématiques appliquées à la génétique, physique des matériaux...

Faciliter les passerelles entre les emplois publics et les emplois privés

Remobiliser les jeunes autour des sciences de la vie et des carrières dans la santé



« Penser à l'avenir de nos enfants, c'est aussi leur offrir la possibilité d'exprimer leurs talents en France, de travailler, de créer, d'investir chez eux. Notre pays regorge de compétences. Il est urgent de ne pas gâcher cette chance. »

Frédéric Soubeyrand
Directeur général
des Laboratoires Bouchara Recordati

COMPÉTENCES

- Près de 50 % des salariés des entreprises du médicament ont un niveau de formation égal ou supérieur à Bac+2.
- 48 % des salariés sont des cadres.

ENJEUX

- 365 000 Français sont frappés par le cancer chaque année (InCA, 2011)
- 100 000 sont atteints d'un infarctus du myocarde (HAS, 2009)
- 800 000 souffrent de la maladie d'Alzheimer
- 2 900 000 de diabète (Dress, 2011) et
- 3 000 000 d'une maladie rare

« Le risque est une composante du progrès. Le principe de précaution doit évidemment bénéficier à la sécurité du patient, mais il faut veiller à ce qu'il ne nous ferme pas à la recherche et aux possibilités de découvrir de nouveaux remèdes. »

Patrice Zagamé
Président de Novartis France



QUAND LA FRANCE SE MOBILISE

Pour les entreprises de biotechnologies en santé, les choix d'aujourd'hui porteront leurs fruits dans 5 à 10 ans. Les biotech françaises peuvent jouer un rôle de premier rang en Europe dans la recherche appliquée et la production. Cela n'empêche nullement – au contraire ! – de s'inscrire dans une vision politique de territoire, qui offre aussi des avantages : regroupement des savoirs et des talents, engagement des élus locaux, excellence dans un environnement international concurrentiel.

Sous l'impulsion de l'Etat au travers du CSIS*, les industriels du médicament ont créé l'Alliance pour la recherche et l'innovation des industries de santé (Ariis) début 2010. Elle fait l'interface avec l'Aviesan** et a pour objectif de renforcer la dynamique de progrès, de favoriser des espaces d'échanges entre les acteurs et de multiplier les partenariats publics et privés. Une occasion pour les universités de s'inscrire plus fortement au cœur de la recherche.

* Conseil stratégique des industries de santé
** Alliance nationale des sciences de la vie et de la santé, qui rassemble le CEA, la Conférence des directeurs généraux de CHU, la Conférence des présidents d'université, le CNRS, l'Inserm, l'Institut Pasteur, les Universités, l'Inra, l'Inria, l'IRD

Miser sur une politique industrielle d'avenir

L'activité pharmaceutique constitue une véritable richesse pour l'économie nationale et régionale : plus de 150 métiers, exercés par 104 000 collaborateurs, répartis dans 300 établissements sur tout le territoire.

Le maillage de nos activités de recherche et de production contribue à la qualité des soins dispensés aux patients, mais aussi à l'indépendance stratégique et sanitaire de la France.

Dans un contexte marqué par une rapide désindustrialisation du pays, les entreprises du médicament présentent l'exemple rare d'une industrie de pointe, largement localisée sur le territoire, depuis la recherche jusqu'à la distribution. Elles tentent, au prix de gros efforts d'adaptation, de maintenir leurs effectifs. 40 % des recrutements du secteur en 2010 portaient sur des métiers de production, et les effectifs dans ce domaine ont connu, ces cinq dernières années, une augmentation de 36 %.



« Développer la production là où a pris naissance l'innovation, c'est irriguer des pans entiers de l'économie et en faire bénéficier plus rapidement les patients. Rompre le lien entre la recherche et les usines serait une grave erreur. »

Sébastien Aguetant
Président de Delpharm

« Il est essentiel de soutenir la vocation exportatrice de la France pour qu'elle demeure une grande nation productrice de médicaments. »

Marcel Lechanteur
Président de Lilly France



Pour maintenir son activité, la filière industrielle du médicament doit s'adapter en permanence à la mutation du marché, marquée par une radicalisation de la concurrence internationale, notamment de la part des pays émergents. Or, si la qualité des procédés de fabrication, le respect de normes sociales et environnementales élevées, font la valeur et la reconnaissance de la production française, ces exigences ont aussi des répercussions pénalisantes en termes de compétitivité, dans un monde où la crise économique et financière a renforcé les protectionnismes.

Quatrième contributeur à la balance commerciale française, l'industrie du médicament doit se battre pour conserver ses positions et tenter d'en conquérir de nouvelles, grâce à une politique industrielle ambitieuse, qui promeuve et défende la qualité de sa production.

NOTRE PROPOSITION

Soutenir la production industrielle en France, en réussissant la mutation de la production pharmaceutique et le développement des biotechnologies

- S'inscrire dans une logique de filière d'industrie de santé, en promouvant la qualité des médicaments et en valorisant le respect de normes sociales et environnementales exigeantes.
- Favoriser les transferts de technologies, c'est-à-dire le passage de la recherche à la production industrielle, en renforçant les synergies entre recherche fondamentale et acteurs industriels.
- Accélérer le développement de la bioproduction en France, en favorisant la création de plateformes permettant la production de lots cliniques de biomédicaments, notamment par les PME.
- Maintenir en France une production de médicaments issus de la chimie ancrée dans le territoire et pourvoyeuse d'emplois.
- Soutenir la vocation exportatrice du pays en défendant les intérêts des entreprises exportant depuis la France, en matière de propriété intellectuelle et de brevets dans un cadre européen.

« Il faut veiller à ne pas rater, comme cela a été parfois le cas, les retombées industrielles de technologies qui ont été découvertes et mises au point en France. »

Christian Béchon
Président-directeur général de LFB



PRODUCTION EN FRANCE

210 sites de production en France, dont 39 sites de production biologique et biotechnologique
35 façonniers
45 000 salariés en production

6 000 000 000 de boîtes de médicaments fabriquées par an
47 % du chiffre d'affaires France réalisé à l'exportation, soit 24 milliards d'euros et un solde excédentaire de 7 milliards d'euros

LE DÉFI POUR L'EMPLOI

Des milliers d'emplois de production dans les régions

Tous les jours, 45 000 personnes présentes sur 210 sites de production assurent la fabrication de médicaments. Elles contribuent massivement aux exportations françaises et à l'équilibre de la balance commerciale.

Maintenir ces emplois relève d'une volonté politique partagée entre les industriels et l'État qui, ensemble, refusent que la France devienne une friche industrielle.

Offrir des emplois hautement qualifiés... de proximité

Passer de la découverte d'un principe actif à la production industrielle d'un médicament est un défi à l'ingénierie et aux technologies. Ingénieurs, biologistes, pharmaciens, informaticiens, experts de la physique des matériaux, de la robotisation, qualitatifs... tels sont les débouchés et les carrières qu'offre le monde industriel.

Renforcer les passerelles entre la formation et l'emploi

Le maillage de l'université et de l'école avec l'entreprise doit se renforcer pour anticiper l'arrivée des diplômés sur le marché du travail et adapter leur formation aux besoins des sites de production.

- Renforcer les partenariats entre universités, écoles et industrie sur la base de besoins clairement identifiés et pérennes.

Accroître le recours à l'apprentissage et à l'alternance

Actuellement, plus de 1 200 personnes bénéficient de contrats en alternance dans nos entreprises.

- Les entreprises du médicament s'engagent à augmenter de 50 % le nombre de ces contrats d'ici 5 ans.



« La relocalisation ou le maintien de la production préservent l'emploi dans nos régions. Cela permet aussi de préserver l'indépendance sanitaire de la France. C'est stratégique. »

Nicolas Cartier
Directeur général Sanofi France

QUAND LA FRANCE EST PREMIÈRE : LES USINES DE VACCINS

Le développement d'un vaccin et sa mise sur le marché est un processus long et complexe. Entre la phase de recherche et l'autorisation de mise sur le marché, plus de 15 ans peuvent parfois être nécessaires. Fabriqués dans des sites de haute technologie, 70 % du temps de production d'un vaccin est consacré au contrôle qualité.

En 2012, plus de 5 000 personnes travailleront chaque jour sur 8 sites de productions de vaccins humains et animaux en France.*

* Ministère de l'Économie, des finances et de l'Industrie, DGCIS, 2010



« Le savoir est devenu un enjeu majeur d'attractivité et de compétitivité. Pour un pays de tradition scientifique et industrielle comme la France, il est capital de miser sur les sciences du vivant. »

Marc de Garidel
Président-directeur général d'Ipsen

EMPLOIS

103 900 salariés dans les entreprises du médicament

près de 300 000 emplois dans la chaîne du médicament

150 métiers différents

Plus de 10 000 recrutements en moyenne par an depuis 10 ans, dont un quart concernent des jeunes de moins de 26 ans

Près de 1 200 contrats en alternance en 2010, et 7 000 stagiaires

Un investissement important dans la formation continue des salariés, 20% supérieur à celui des autres industries

Développer l'attractivité de la France dans la compétition internationale

En France comme partout ailleurs, la localisation des investissements en recherche et en production ne doit rien au hasard. La capacité d'un pays à attirer les investissements industriels – donc les emplois – repose sur plusieurs critères, comme la taille du marché, la performance des équipes de recherche ou encore la capacité à garantir l'accès des patients aux innovations thérapeutiques. La France réunit tous ces atouts. Surtout, notre pays a su, pendant longtemps, se doter de règles claires permettant la mise à disposition des médicaments innovants, et de règles lisibles de fixation des prix par les services de l'Etat.

L'attractivité française doit beaucoup à l'instauration d'un dialogue conventionnel exigeant, mais constant, entre les entreprises du médicament et les autorités de régulation. C'est aussi selon ce principe que l'industrie du médicament a pu honorer, année après année, ses engagements en matière de maîtrise des dépenses de santé.

Dans la compétition internationale, notre pays a répondu de manière énergique aux enjeux de la compétitivité, au travers du



«Si la question de l'efficacité des interventions de santé est devenue déterminante pour les décideurs politiques, elle s'impose de longue date aux entreprises, que cela soit dans la définition de nos stratégies de R&D ou pour soutenir l'accès à l'innovation et les analyses médico-économiques qui le conditionnent.»

Sophie Kornowski-Bonnet
Directeur Roche Partnering,
Membre du Corporate Executive Committee de Roche

Conseil stratégique des industries de santé (CSIS), ou par des engagements nationaux forts en matière de Crédit Impôt Recherche, d'autonomie des universités, de réorganisation de la recherche publique et d'investissements d'avenir. De leur côté, les entreprises du médicament investissent chaque année, sur leurs fonds propres, près de 5 milliards d'euros dans la recherche en France.

Notre pays doit parvenir à concilier la poursuite d'une politique volontariste de maîtrise des dépenses de santé, et d'une politique d'attractivité qui incite les industriels à s'implanter ou à se maintenir sur le territoire national, tant dans leurs activités de recherche que de production et de distribution.

NOTRE PROPOSITION

Garantir la cohérence entre politique de régulation du médicament et politique d'attractivité

- Institutionnaliser la tenue régulière du Conseil stratégique des industries de santé (CSIS), pour nourrir une réflexion stratégique partagée entre les pouvoirs publics et les industries de santé, et affirmer la vocation de la France à demeurer un grand pays des sciences de la vie.
- Adapter les procédures et les structures d'accès au marché, en cohérence avec l'évaluation européenne, en valorisant l'apport technologique et économique du médicament.
- Rénover le cadre de la politique conventionnelle par une meilleure prise en compte des enjeux de recherche et de politique industrielle.
- Développer, en partenariat avec l'ensemble des parties intéressées, un centre d'étude de macro-économie de la santé qui permette d'objectiver l'apport des produits de santé à la création de richesses.

«Le secteur pharmaceutique est régi par des cycles de vie très longs. Ses entreprises ont besoin de lisibilité et de visibilité sur l'avenir pour assurer leur pérennité.»

Emmanuelle Quilès
Présidente de Pfizer France



«Le médicament bien utilisé, bien développé en amont et bien employé en aval, représente la meilleure des solutions thérapeutiques, tant en termes de coût qu'en termes d'efficacité.»

Jacques Fournet
Directeur général des laboratoires Théa

QUAND LA FRANCE SE MOBILISE

Les succès incontestables d'Airbus, du TGV et de l'Aérospatiale sont la preuve que la mise en cohérence de politiques publiques et d'initiatives privées permet un rayonnement industriel bénéfique à la nation : emplois qualifiés, technologies de pointe, balance commerciale.

DANS LE COÛT GLOBAL DES SOINS, LE MÉDICAMENT S'EST SUBSTITUÉ À DES TECHNIQUES PLUS ONÉREUSES ET PLUS INVASIVES

Pour quelques pathologies graves et de longue durée, un bon diagnostic associé à une bonne prescription médicamenteuse permet très souvent d'éviter ou de différer l'entrée en « Affections de longue durée » (ex. le diabète, l'asthme, l'épilepsie).

Sur 12 pathologies étudiées, on a pu établir que 18,5 % des hospitalisations ont été évitées, ce qui équivaut à près de 650 000 journées d'hospitalisations.

* Hospitalisations évitables et soins primaires, IMS Health, 2009

REPÈRES Structure des remboursements de l'assurance maladie en 2010 :

- 52 % hôpital
- 18 % médicament
- 12 % honoraires
- 18 % divers

COMMENT LA FRANCE PEUT TRANSFORMER SES ATOUTS EN AVANTAGES COMPÉTITIFS

En 2009, 73 dirigeants internationaux d'entreprises du médicament sur plusieurs continents ont défini ce que sont, pour eux, les avantages compétitifs de la France dans la compétition internationale.* Les résultats dressent un tableau révélateur des défis à relever :

- une tradition industrielle de grande qualité, nuancée par des interrogations sur l'environnement social et qui doit prendre le virage des nouvelles technologies ;
- un environnement de la R&D académique très performant, au potentiel sous-exploité où la coopération et les partenariats s'imposent ;
- la perception positive d'un environnement politique qui s'est inscrit dans le dialogue et la concertation.

Pour transformer ces atouts en avantages et attirer les investissements, il faut :

- réduire le décalage entre réalité et perception du contexte français pour mieux valoriser l'attractivité de notre pays ;
- poursuivre les réformes d'organisation de la recherche et mettre en œuvre une politique volontariste et ambitieuse de promotion de l'excellence française et de développement des partenariats public-privé ;
- ouvrir le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes pour développer une convergence d'intérêts et une cohérence des politiques.

* L'attractivité et la compétitivité de la France : enquête du Leem auprès des industries de santé, AEC Partners, 2010

CROISSANCE

Une activité qui a des effets multiplicateurs pour l'économie française :

$$\begin{aligned}
 1 \text{ emploi dans l'industrie du médicament} &= 3,9 \text{ emplois dans le reste de l'économie} \\
 1 \text{ € de CA} &= 1,5 \text{ € de CA dans l'économie nationale} \\
 1 \text{ € de valeur ajoutée} &= 2 \text{ € de valeur ajoutée dans le reste de l'économie} \\
 1 \text{ € d'investissement} &= 5 \text{ € d'investissement dans le reste de l'économie.}
 \end{aligned}$$

Etude Cemka - Disponible sur www.leem.org

Installer la responsabilité et la transparence au cœur du système

La qualité et la sécurité d'un médicament engendrent la confiance. De cette confiance procèdent l'observance du traitement, le respect de la posologie, la prévention des effets indésirables.



«Nos comportements doivent répondre à des principes éthiques, qui tiennent compte à la fois des attentes de la société et de l'évolution des connaissances scientifiques.»

Patrick Errard
Directeur général d'Astellas Pharma France

Les entreprises sont donc attendues sur le terrain de leur responsabilité dans la mise à disposition de médicaments répondant à ces exigences de qualité et de sécurité. Une responsabilité qui se construit dans une relation transparente et mature avec les acteurs de santé et avec les patients eux-mêmes.

La sécurité du patient est donc au cœur du dispositif : elle repose en premier lieu sur les industriels et les pouvoirs publics, sur les

professionnels de santé, et, *in fine*, sur le patient lui-même. Elle repose également sur le « juste usage » du médicament – ou usage raisonné –, qui relève de la responsabilité de tous les acteurs.

Les produits de santé, comme tout ce qui relève de la médecine, ne connaîtront en effet jamais le risque zéro. Les acteurs engagés se doivent donc d'associer étroitement les notions de progrès et de sécurité pour la meilleure maîtrise possible des risques.

A la place qui est la leur, les industriels aspirent à un dialogue permanent et transparent avec tous les représentants de la chaîne de santé. Le médicament se développant avec le concours d'un grand nombre d'intervenants, publics et privés, à tous les stades de son élaboration, il nécessite de multiples expertises, échanges de vues et compétences. Ce dialogue doit se fonder sur une meilleure connaissance de l'industrie du médicament, de ses missions, de son fonctionnement, de ses produits.

Légitime, utile et nécessaire, ce dialogue nous engage à la plus grande transparence.

NOTRE PROPOSITION

Impliquer tous les acteurs et travailler ensemble pour un « juste usage » du médicament

- Sensibiliser sur les risques liés à une utilisation inappropriée des médicaments – les mésusages, les effets iatrogènes, la contrefaçon – et participer aux actions de sensibilisation des patients et de leurs proches sur les comportements responsables.
- Organiser un rendez-vous citoyen périodique permettant de déployer une véritable pédagogie de la réalité du médicament, et la compréhension de sa valeur thérapeutique et sociale.

«Il faut promouvoir le rôle toujours plus important que les citoyens vont être amenés à jouer dans les décisions de santé. C'est une exigence de transparence et une chance pour la démocratie sanitaire.»

Hervé Gisserot
Président de GlaxoSmithKline France



«Se mobiliser sur les enjeux sociétaux et environnementaux de notre secteur est aussi indispensable que défendre l'innovation, pour notre industrie qui a pour mission de prolonger et d'améliorer la vie.»

Mike Seeley
Senior Vice-Président Europe
Directeur général, Bristol-Myers Squibb France

QUAND LES INDUSTRIELS S'ENGAGENT

En matière environnementale, les entreprises du médicament se sont inscrites dans le Grenelle de l'environnement avec des mesures concrètes : outil de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre, manuel sur l'éco-conception des emballages de médicaments, collecte et valorisation énergétique des médicaments non utilisés (Cyclamed)...

L'industrie du médicament s'est également engagée, dès 2006, dans une démarche de dialogue avec les parties prenantes, en créant un comité permanent – le Coppem – composé de personnalités de tous bords. Avec elles, le secteur a initié dès 2010 un dialogue renforcé avec la société sur le thème de la transparence.

En termes de pratiques professionnelles, les Entreprises du Médicament ont mis en place, en 2011, une structure renforcée d'autorégulation professionnelle. Baptisée Codeem, elle est constituée de personnalités majoritairement extérieures au secteur et investie d'une mission de veille déontologique et d'un pouvoir de sanction.

Avec la création d'HandiEM en 2011, les représentants des salariés et le Leem se sont engagés à offrir à tous les travailleurs handicapés des solutions de formation, d'intégration et de maintien dans l'emploi.

Avec la Fondation des Entreprises du Médicament, créée en 2008, l'industrie soutient déjà vingt associations engagées dans la réduction des vulnérabilités et des inégalités en matière de santé sur le territoire national.

Grâce à l'ONG Tulipe, créée il y a 13 ans, les entreprises du médicament répondent en urgence aux besoins des populations en détresse, lors de crises sanitaires aiguës, de catastrophes naturelles et de conflits, par l'envoi de kits d'urgence de produits de santé neufs, adaptés aux besoins du terrain.



«Le Codeem* est le promoteur et le garant de la déontologie des pratiques de notre secteur. Cette autorité indépendante, créée par les industriels dans le cadre d'une démarche volontaire, doit contribuer à renforcer le lien de confiance entre les Français et les entreprises du médicament.»

Cyril Titeux
Président de Janssen

* Comité de Déontovigilance des Entreprises du Médicament

CONFIANCE

82 % des Français font confiance aux médicaments, dont 16 % tout à fait confiance. Une confiance accrue quand ils sont délivrés sur ordonnance (94 %) ou remboursés (93 %).

63 % des Français associent les médicaments à des mots majoritairement positifs : arrivent en premiers « soin » et « guérison », pour les médicaments remboursés, et « soulagement » pour les produits sans ordonnance.

85 % des Français estiment que les entreprises du médicament jouent un rôle important, voire primordial, dans la découverte de nouveaux traitements. Par ailleurs, plus de deux Français sur trois pensent que les laboratoires réussiront à mettre au point, dans les années à venir, des traitements efficaces contre les maladies.

Source : « Observatoire sociétal du médicament », enquête réalisée par TNS Sofres auprès de 2 023 personnes interrogées en face à face à leur domicile, fin janvier et début février 2011. Ces données sont actualisées chaque année et disponibles sur www.leem.org

La contribution globale du médicament en France

2^e investisseur
de la recherche privée en France

22 212 personnes en R&D dont 9 950 chercheurs

903 essais cliniques en France
dont 75% conduits par des industriels

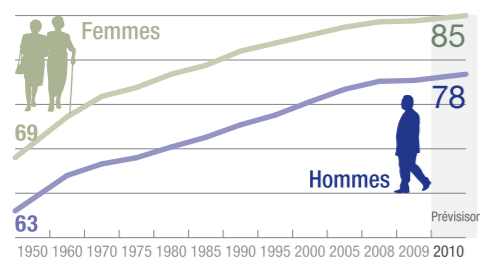


27% des essais cliniques dans le domaine de la cancérologie

5 milliards d'euros d'investissements en recherche et développement (R&D)

soit 12,5% du chiffre d'affaires investis en R&D
+32% d'effectifs en R&D en 10 ans

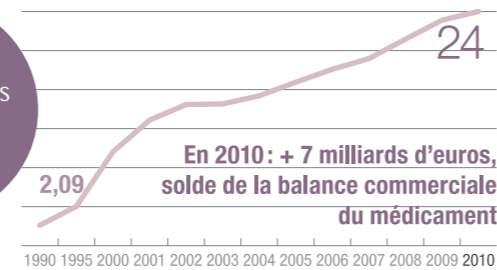
16 ans de vie gagnés



Une contribution active au progrès de la santé

2^e secteur exportateur
français

Évolution des exportations françaises de médicaments (en milliards d'euros)



52 milliards d'euros de chiffre d'affaires

4^e excédent commercial
de la France



3^e producteur européen

25 milliards d'euros de production en France

45 000 personnes en production

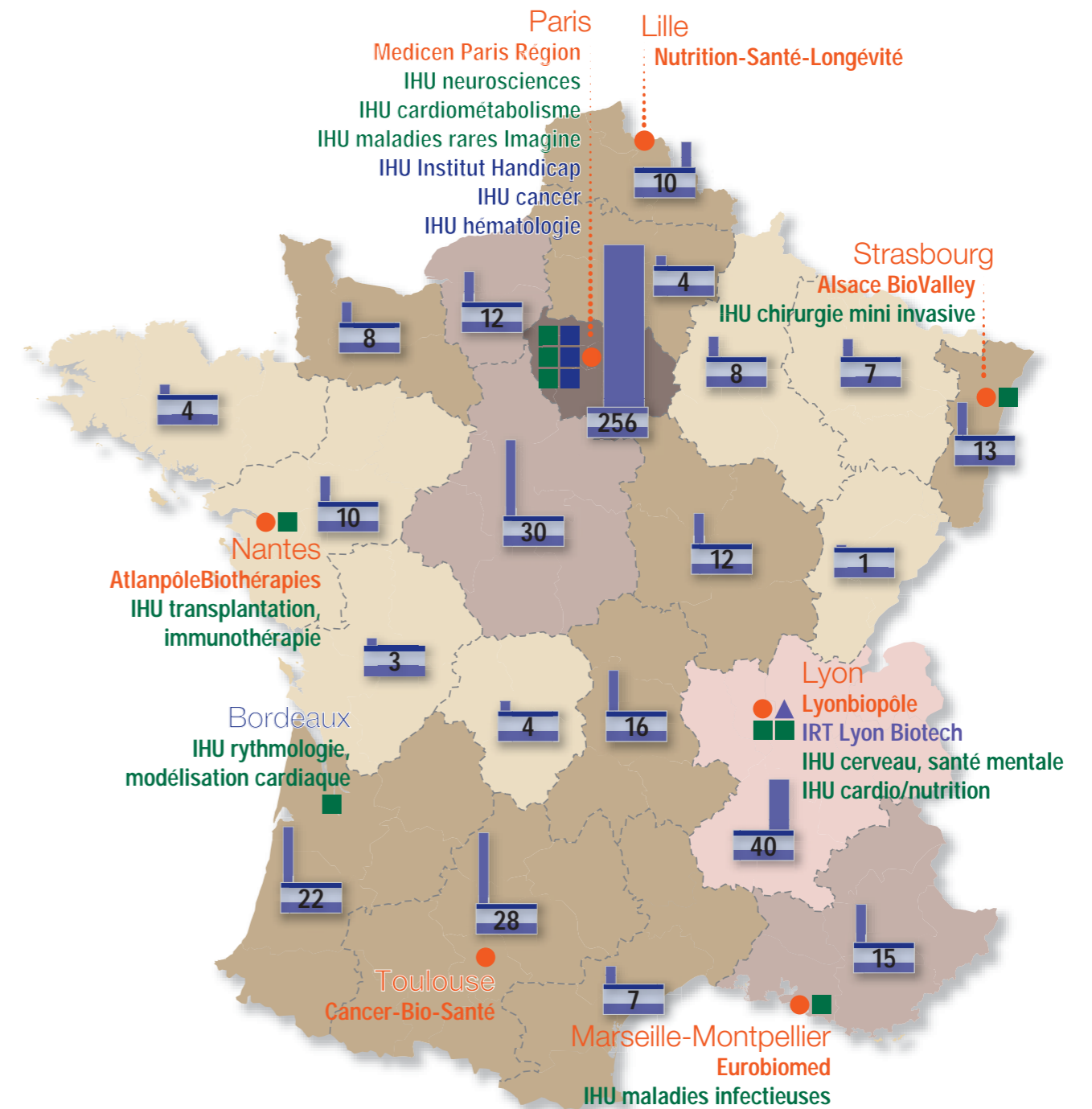


103 900 emplois directs

1 emploi dans le secteur du médicament induit
3,93 emplois dans le reste de l'économie



+ de 300 000 emplois directs et indirects



● 7 pôles de compétitivité Santé
▲ 1 IRT (institut de recherche technologique)
■ 6 IHU (institut hospitalo-universitaire)
■ 6 IHU 2^e appel à projets

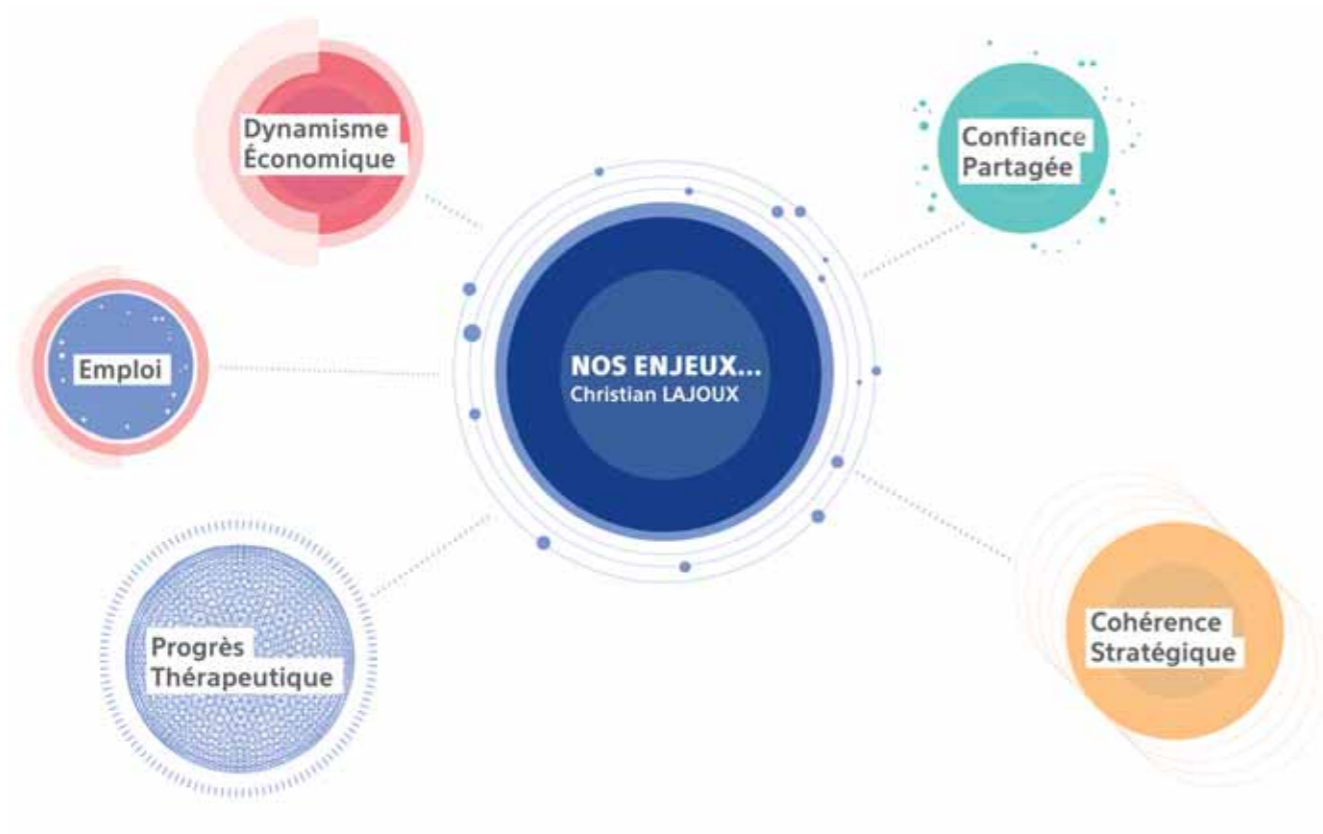
Effectifs des entreprises du médicament par région

- Plus de 20 000
- De 10 000 à 20 000
- De 5 000 à 10 000
- De 2 000 à 5 000
- Moins de 2 000

3 Nombre d'établissements par région

Rendez-vous sur leem.org !

Retrouvez l'intégralité des propositions du Leem pour le prochain quinquennat et les témoignages des acteurs de l'industrie du médicament sur www.leem.org



France 2012-2017

Retrouvez l'ensemble de nos propositions sur www.leem.org